

Service Animation jeunesse
éducation populaire et vie étudiante
AB

28

R A P P O R T

OBJET : ANIMATION ESTIVALE – COMPLEMENT DE FINANCEMENTS

Dans le cadre de l'animation estivale 2009, le Conseil Municipal du 28 mai dernier a décidé d'attribuer un financement de 174 180 € pour les premières actions proposées par diverses associations sportives et culturelles. D'autres projets viennent compléter le programme d'animation pour un montant de 48 053 €.

I. POLE DES ENERGIES URBAINES

La Municipalité s'est engagée dans une démarche de soutien et de valorisation des pratiques issues du champ des Cultures Urbaines sur Metz. De cette volonté est né le mouvement des Énergies Urbaines qui mutualise et organise les compétences associatives et institutionnelles locales : le groupe des Énergies Urbaines travaille au développement et à la diffusion des pratiques artistiques et sportives relevant de ce domaine.

Conformément à cette logique, la programmation 2009 des Animations Estivales de Metz prévoit la création d'un Pôle des Énergies Urbaines. Il s'agit de proposer aux jeunes messins de 8 à 16 ans, durant la semaine du 6 au 10 juillet sur le site du Parc de la Seille, un ensemble d'activités qui trouvent leur inspiration dans la logique des pratiques urbaines. Cette démarche a pour but de sensibiliser les jeunes messins à des pratiques nouvelles, d'offrir une visibilité accrue à des activités sportives et artistiques habituellement en mal de reconnaissance, et enfin de valoriser le travail des acteurs des Énergies Urbaines sur Metz.

Le coût total des animations prévues dans le cadre du Pôle des Énergies Urbaines s'élève à **13 283 €**. Plus précisément, les dépenses sont réparties comme suit :

- Association METZ STREET CULTURE : MSC proposera aux jeunes de 8 à 16 ans les activités skateboard et BMX. Coût : **3 838 €**.
- Association NAN BARA : NAN BARA offrira la possibilité de s'initier aux danses contemporaines et afro-contemporaines d'une part, et aux percussions urbaines d'autre part. Un atelier « percussions » spécialement dédié aux enfants de 6 à 9 ans sera mis en place également. Coût : **4 500 €**.
- Association BAKA SAMA PROD : BAKA SAMA PROD présentera un atelier inédit autour du Graff, avec à la clé pour chaque enfant, la réalisation d'une fresque. Coût : **1 400 €**.

- Association PUSHING : PUSHING travaillera sur les techniques du DJ-ing à base de musique électronique mais aussi, dans le cadre d'un autre atelier, à base de musique hip-hop et RN'B. Enfin, l'association proposera une initiation à la danse hip-hop. Coût : **2 845 €**.

- Association DADA : DADA animera un atelier réservé à la pratique du jonglage « freestyle ». Coût : **700 €**.

II. POLE SCIENTIFIQUE

Une deuxième édition du pôle scientifique sera organisée dans le quartier de la Patrotte du 3 au 8 août. Diverses activités sur le thème de l'espace et des ateliers de sensibilisation scientifique seront proposés aux jeunes.

Ces animations seront mises en œuvre, pour la plupart, par l'association Planète Sciences pour laquelle une subvention de 12 000 € a été accordée (Conseil Municipal du 28 mai 2009).

S'agissant des autres intervenants, il est proposé d'accorder une subvention selon le détail ci-après :

- les Petits Débrouillards qui proposent deux activités dont l'Odyssée de l'eau d'ici » pour les 5 – 12 ans et les contes scientifiques pour les 5 – 8 ans
Montant proposé : **2 500 €**

- la Société d'Astronomie M 57 (SAM 57) proposant des ateliers sur la lumière et l'énergie, l'observation du soleil et de la lune (...) : **1 500 €**

- le navigateur Sébastien Lefebvre (Association de Mécénat Arts et Essais) pour l'animation d'un atelier sur le développement durable, thématique des macros déchets avec notamment une exposition d'objets réalisés par des jeunes. Son bateau sera présent sur le site et servira de support pédagogique pour sensibiliser les enfants aux économies d'énergies.
Montant proposé : **3 500 €**

III. RAID AVENTURE

Le « Raid Aventure » constituera l'un des temps forts des animations estivales. Organisé la troisième semaine de juillet, il proposera aux adolescents de 14 à 16 ans de vivre, par équipe de deux, une « épopée » de trois jours ponctuée d'épreuves sportives et culturelles.

Ce bivouac original, imaginé par l'association Planet Aventure, mettra à l'honneur l'esprit et les valeurs d'un raid nature. Les jeunes aventuriers devront résoudre des énigmes, réaliser des épreuves (course d'orientation, running/trail, VTT, tir à l'arc, rafting et hotdog, tyrolienne, pont de singes...) pour remplir leur mission (retrouver les quatre éléments à l'origine de la naissance de notre planète afin de sauver la terre ravagée, en 2080, par plusieurs siècles de pollution, d'industrialisation et de guerres). Le raid se déroulera sur la Ville de Metz et dans les environs. Le coût prévisionnel de l'opération pour la Ville de Metz s'élève à **9 190 €**.

IV. ASSOCIATIONS SPORTIVES et CULTURELLES

Cinq subventions sont proposées en complément de celles attribuées lors du précédent Conseil Municipal pour des associations sportives nouvellement créées (ex SMEC) et pour les associations culturelles :

- AS Pouilly Metz Volley Ball	:	720 €
- Sport Metz Ecole Club de Tennis	:	2 470 €
- Metz Tennis de Table	:	3 630 €
- Nan Bara (pour les ateliers de contes musicaux, jeux et expression corporelles, danse orientale, différents de ceux du pôle énergies urbaines)	:	2 000 €
- Théâtre'hall	:	1 760 €

V. ANIMATION DIRECT FM

Dans le cadre de l'animation estivale, il est envisagé de proposer cette année une animation spécifique dans la ville en partenariat avec la radio Direct FM. L'objectif de ce projet est de créer une réelle dynamique permettant à la fois d'assurer la promotion des animations estivales, la mise en avant de certaines pratiques, la valorisation des acteurs associatifs du quartier, le tout dans une ambiance festive et conviviale.

Direct FM proposera trois animations qui s'articuleront autour :

- d'une décentralisation des émissions radio sur le quartier de 16h à 20h avec interviews en direct des acteurs locaux, des associations intervenant sur l'animation estivale et des jeunes pratiquants ;
- d'une animation musicale sur podium et d'activités en direction des jeunes ;
- d'un spectacle en soirée s'appuyant sur le tissu associatif (concert, danse, DJ).

Les interventions sont prévues à Metz-Borny début juillet pour le lancement de l'opération animation estivale, le 11 juillet sur le site des Arènes en clôture de la semaine des énergies urbaines et début août en accompagnement des animations du pôle scientifique.

Le coût prévisionnel de l'opération pour la Ville de Metz s'élève à **7500 €**. Il comprend les frais occasionnés par la décentralisation des émissions, la location d'une sono, le matériel pour les animations et le défraiement des artistes.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

MOTION

OBJET : ANIMATION ESTIVALE 2009 – COMPLEMENT DE FINANCEMENTS

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du Conseil Municipal du 28 mai 2009 portant sur l'attribution de subventions à diverses associations culturelles et sportives dans le cadre de l'animation estivale 2009,

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes aux associations sportives, socioéducatives et culturelles

Pôle des énergies urbaines

- Association Metz Street Culture	:	3 838 €
- Association NAN BARA	:	4 500 €
- Association BAKA SAMA PROD	:	1 400 €
- Association PUSHING	:	2 845 €
- Association DADA	:	700 €

Pôle scientifique

- Association les Petits Débrouillards	:	2 500 €
- Société d'Astronomie M 57	:	1 500 €
- Association de Mécénat Arts et Essais	:	3 500 €

Raid Aventure

- Planet Aventure Organisation	:	9 190 €
--------------------------------	---	---------

Associations sportives :

- AS Pouilly Metz Volley Ball	:	720 €
- Sport Metz Ecole Club de Tennis	:	2 470 €
- Metz Tennis de Table	:	3 630 €

Associations culturelles :

- Nan Bara	:	2 000 €
- Théâtre'hall	:	1 760 €

DECIDE de financer une prestation pour trois journées d'animation/spectacle

- Direct FM	:	7 500 €
-------------	---	---------

DE VERSER 50 % du montant de la subvention au démarrage de l'opération et le solde à la fin de l'animation, au vu des justificatifs (état nominatif des présences) pour les activités s'étalant sur plusieurs semaines. Les activités s'étalant sur une semaine feront l'objet d'un seul versement.

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions ou avenants à intervenir avec les associations susvisées ;

La dépense totale s'élève à 48 053 €. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

POUR LE MAIRE,
L'Adjoint délégué

POUR LE MAIRE,
L'Adjoint délégué

POUR LE MAIRE,
L'Adjoint délégué

Thomas SCUDERI

Belkhir BELHADDAD

Antoine FONTE